

RAPPORT D'ACTIVITE 2017 - 2018



INVESTIR EN
FINISTÈRE

SOMMAIRE

| | |
|--|-----------|
| 1. LE MOT DU PRESIDENT | 3 |
| 2. INVESTIR EN FINISTERE | 4 |
| SES ADHERENTS | 4 |
| SES ADMINISTRATEURS ET SON EQUIPE PERMANENTE | 5 |
| SES MISSIONS | 5 |
| 3. RAPPORT MORAL | 6 |
| CONSEILS D'ADMINISTRATION | 6 |
| REUNIONS GENERALES | 6 |
| RENDEZ-VOUS ET REUNIONS AVEC LES PARTENAIRES, DECIDEURS ET PORTEURS DE PROJET | 7 |
| 4. AMENAGEMENT DU TERRITOIRE | 8 |
| BRETAGNE GRANDE VITESSE | 8 |
| Quelles suites donner au projet « Bretagne Grande Vitesse » ? | 8 |
| Travailler aussi sur les services à bord des TGV ! | 9 |
| ECOTAXE | 12 |
| REDUCTION DE LA DEPENDANCE ENERGETIQUE DE LA BRETAGNE | 12 |
| DESSERTES NUMERIQUES - GIX | 13 |
| ACCES MER POUR DES ACTIVITES DE PRODUCTION | 14 |
| Rappel du contexte et des modalités de la démarche | 14 |
| Les principaux résultats | 15 |
| Les actions en cours suite à l'étude | 17 |
| 5. PROMOTION IMAGE ECONOMIQUE | 19 |
| FILIERE NUMERIQUE | 19 |
| FrenchTech Brest+ | 19 |
| Autres opérations « startups » | 20 |
| FILIERE MER | 21 |
| Biosciences | 21 |
| Campus Mondial de la Mer | 21 |
| Opération Narwhal | 21 |
| FILIERE AERONAUTIQUE - SPATIAL – DEFENSE : IEF AERO | 22 |
| IEF AERO : une représentation légitime de la filière aéronautique, spatiale et de défense bretonne | 22 |
| Les actions principales 2017/18 | 23 |
| WEB ET RESEAUX SOCIAUX | 24 |
| 6. SERVICES AUX ENTREPRISES | 26 |
| ACCOMPAGNEMENT IMPLANTATION | 26 |
| ATTRACTIVITE RH | 26 |
| PRESS BOOK 2017/2018 | 27 |

1. LE MOT DU PRESIDENT

Je retiens de cette année écoulée, ma première en tant que Président d'Investir en Finistère, 2 actions principales, sur lesquelles notre association a démontré son rôle d'entraînement pour notre territoire.

- En premier lieu, la réalisation de la **cartographie des espaces existants et potentiels en Finistère, adaptés à des productions marines** (aquaculture, biotechnologies...). Beaucoup, au démarrage de la démarche, ne pensaient pas qu'elle irait à son terme. Et pourtant, nous avons réussi, à l'issue d'une belle démarche concertée et inclusive ! Je reprends ici des expressions du Syndicat des Récoltants des algues de rive : « *Personne en Finistère n'était en capacité de montrer des zones potentielles pour les cultures d'algues.* » et du Comité régional de la Conchyliculture Sud : « *Ce travail a permis de recenser de manière exhaustive et inédite les sites aquacoles finistériens et de mettre en avant les relations fonctionnelles terre et mer.* ». Ce sont de belles reconnaissances du travail effectué. Il reste, maintenant, à **avancer tous ensemble sur une planification qui autorise la poursuite d'un développement économique du Finistère en lien avec sa maritimité**. La démarche se poursuit, donc !
- La deuxième action est en lien avec le thème des mobilités, cher à Investir en Finistère. Depuis juillet 2017, nous sommes durablement encore à 3h30 de Paris en TGV. Nous continuons bien sûr à œuvrer pour que le Finistère bénéficie d'infrastructures complémentaires, mais cela reste des échéances lointaines. Nous avons besoin de réalisations plus rapides. Investir en Finistère s'est donc intéressée au service à bord des TGV et a commandité une **étude pour mesurer la connectivité internet à bord des trains**. Les résultats sont frappants. Les usagers de la SNCF sont 2 fois moins bien servis entre Brest/Quimper et Rennes qu'entre Rennes et Paris, avec l'opérateur le plus performant. C'est une double peine alors même que la durée de trajet nécessite de pouvoir travailler confortablement dans le train. Seule condition pour pallier cet écart : que les **rames TGV soient équipées des dernières technologies WIFI**. C'est ce que nous demandons à l'opérateur ; message qui doit être aussi relayé par les élus.

Notre réseau d'entreprises œuvre également individuellement ou collectivement sur nombre d'autres sujets indispensables pour développer l'attractivité du Finistère : **promotion des filières d'excellence, mise en avant des réussites, relais des facteurs d'attractivité** ; mais aussi infrastructures indispensables à son rayonnement et développement (centrale gaz de Landivisiau, GIX, ...). Il travaille aussi à la **transition numérique des entreprises et à l'émergence de startups**. Investir en Finistère s'attache à apporter des **solutions collectives aux difficultés de recrutement**. Elle accompagne naturellement toujours les **individus ou chefs d'entreprises souhaitant s'installer en Finistère**.

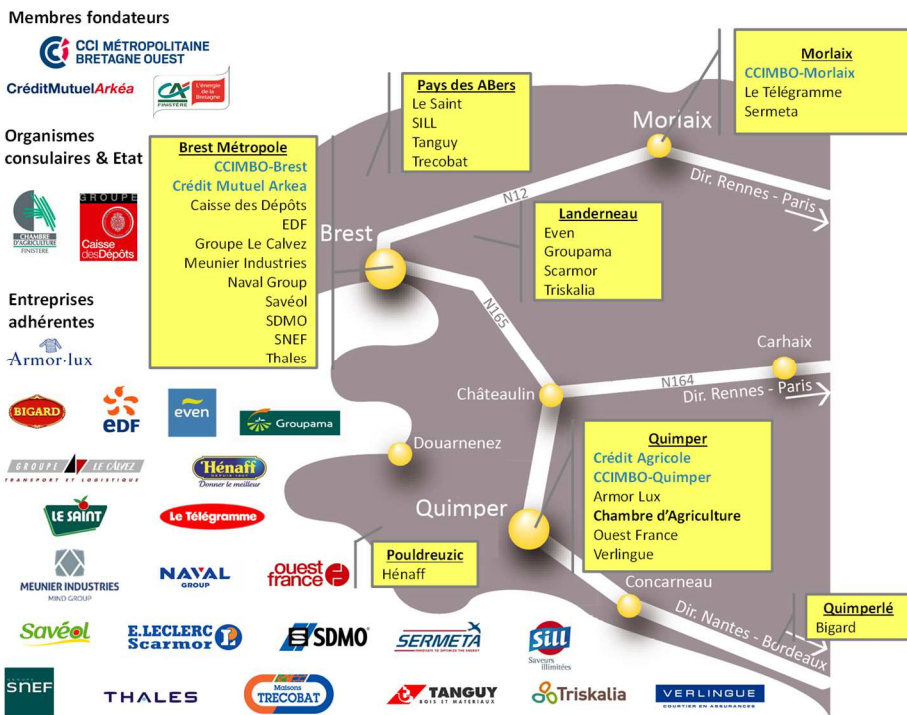
L'action de notre association se caractérise par une approche ouverte, en complémentarité avec les autres structures, agile et pragmatique. C'est ce qui fait sa force et la reconnaissance qu'elle a acquise. Merci à nos adhérents qui, par leur soutien, permettent aux actions de se déployer au profit de notre pointe Bretagne.

Auguste Jacq

2. INVESTIR EN FINISTERE

Investir en Finistère réunit, autour de ses membres fondateurs et chambres consulaires adhérentes, les principales entreprises finistériennes qui représentent 60 000 emplois dont 35 000 emplois en Finistère, pour un chiffre d'affaires consolidé qui dépasse les 20 milliards d'€.

SES ADHERENTS



L'objectif d'IEF est d'élargir le socle de ses membres. Une nouvelle catégorie d'adhérents a été créée, pour les entreprises de moins de 200 salariés et/ou réalisant un chiffre d'affaires inférieur à 50 M€.

En 2017, la division régionale du **groupe SNEF**, basée à Brest et dirigée par Luc de Blanpré, a ainsi rejoint notre association. Disposant de 7 agences en Bretagne, dont 3 à Brest et 1 à Quimper, elle emploie 500 ETP dont 200 à Brest au sein des sociétés SNEF (génie électrique),

SOBEC (tuyauterie industrielle) et Rousseau (génie climatique). Luc de Blanpré a également rejoint le Conseil d'Administration, coopté par les administrateurs lors du CA du 5 octobre 2017.



Début 2018, c'est **Meunier Industries** qui redevient adhérent. Reprise par Yannick Chouffot en 2016, en association avec deux cadres dirigeants de l'entreprise, la société, spécialisée dans la maintenance des installations industrielles et navales, fait partie du groupe Mind Industrie. Regroupant 300 salariés sur 7 sites industriels et au sein de 3 agences commerciales, Meunier Industries réalise un chiffre d'affaires de 43 M€ en 2016.

GRUPE



La **Caisse des Dépôts**, délégation Bretagne, rejoint également notre association en 2018. Elle est représentée par Frédéric Noël au niveau local et Gil Vauquelin à la Direction régionale. Il s'agit d'un adhérent qui sort du cadre habituel des membres d'Investir en Finistère : chambres consulaires, groupes bancaires mutualistes et entreprises. Cependant, son objet est bien sûr en ligne avec celui d'Investir en Finistère : « La Caisse des dépôts et consignations et ses filiales constituent un groupe public au service de l'intérêt général et du développement économique du pays. Ce groupe remplit des missions d'intérêt général en appui des politiques publiques conduites par l'État et les collectivités territoriales et peut exercer des activités concurrentielles. La Caisse des dépôts et consignations est un investisseur de long terme et contribue, dans le respect de ses intérêts patrimoniaux, au développement des entreprises. » L'adhésion de la Caisse des Dépôts permettra donc de renforcer les échanges entre les 2 structures, avec un mot d'ordre commun : le développement territorial.

SES ADMINISTRATEURS ET SON EQUIPE PERMANENTE

Le Conseil d'Administration est composé de représentants de ses membres fondateurs, de la Chambre d'Agriculture et de 4 entreprises membres, de secteurs géographiques et d'activités (Agroalimentaire, Industrie, Services) différents.

IEF est présidée depuis juillet 2017 par Auguste Jacq représentant le groupe Crédit Mutuel Arkea.

Membres fondateurs



Membres actifs



L'équipe est composée de trois permanentes :

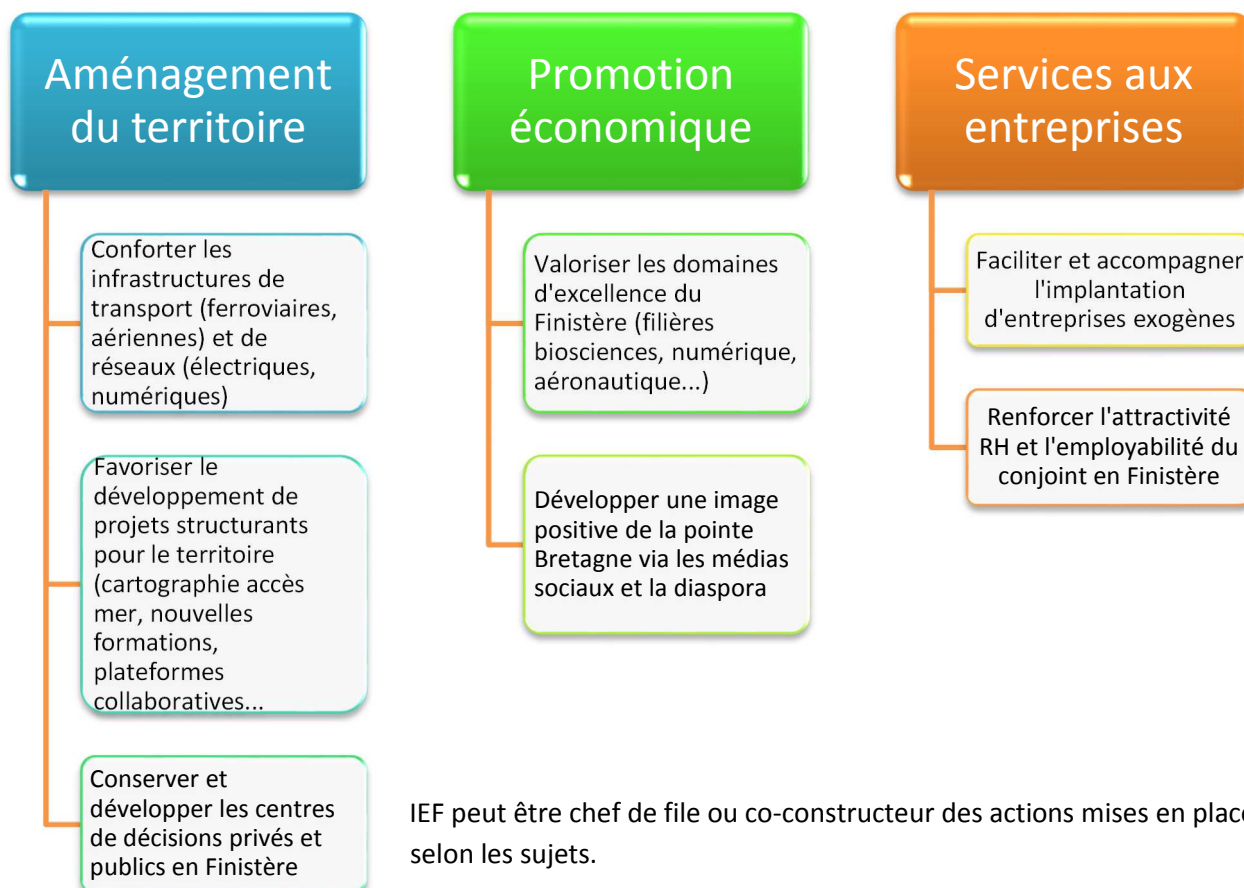
- **Françoise Lelann, Directrice**
- **Aurore Coppens, Responsable Projets**
- **Françoise Hily, Assistante**



Avec Isabelle Roudaut, déléguée générale IEF Aéro et Damien Rivoal, stagiaire 2017

SES MISSIONS

1 objectif général : développer l'attractivité du Finistère



Nos enjeux prioritaires pour 2018

« Attractivité »

Pour les RH : développer et fédérer des actions collectives pour faciliter le recrutement de talents et l'emploi du conjoint. Au niveau des centres de décisions : défendre les organismes stratégiques finistériens et actualiser l'observatoire. Enfin, nous continuons à promouvoir le territoire et ses domaines d'excellence.

« Connectivité »

Nous poursuivons le désenclavement ferroviaire de l'ouest breton et travaillons à améliorer la connectivité aux réseaux mobiles et les services à bord des TGV.

« Accès Mer/Maritimité »

Nous œuvrons à préserver l'existant et à développer le potentiel de sites à terre et en mer adaptés à des activités de production et à actualiser les cartographies réalisées en 2017.

3. RAPPORT MORAL

CONSEILS D'ADMINISTRATION

Quatre conseils d'administration sont programmés chaque année, mais exceptionnellement nous n'avons pu en tenir que trois. Ils ont eu lieu les **9 novembre**, **14 décembre 2017**, et **17 mai 2018**. Ces réunions régulières permettent aux administrateurs de piloter les actions de l'association et de s'assurer de leur bonne exécution. Les comptes-rendus de ces réunions sont transmis à l'ensemble des membres, qui peuvent ainsi également prendre régulièrement connaissance des actions de l'association.

REUNIONS GENERALES

Les trois réunions générales annuelles sont l'occasion pour les participants d'être informés de l'actualité de l'association, d'échanger de façon conviviale avec les autres membres de l'association, mais aussi de découvrir des outils ou projets structurants de notre territoire.



Le **9 novembre 2017**, les adhérents ont pu approfondir les différents domaines d'intervention du Parc Naturel Marin d'Iroise et célébrer ses 10 ans d'existence. C'est le premier parc naturel marin créé en France. La mer d'Iroise abritant un patrimoine naturel marin exceptionnel et de nombreuses activités professionnelles ou de loisirs, il était important

de préserver son écosystème. C'est son Directeur, Fabien Boileau, qui a présenté aux adhérents d'Investir en Finistère les différentes activités du Parc qui vise à la connaissance et à la protection du milieu marin, mais aussi au développement durable des activités maritimes.



Le Parc, lieu propice à l'expérimentation et à l'innovation, est également membre du groupe



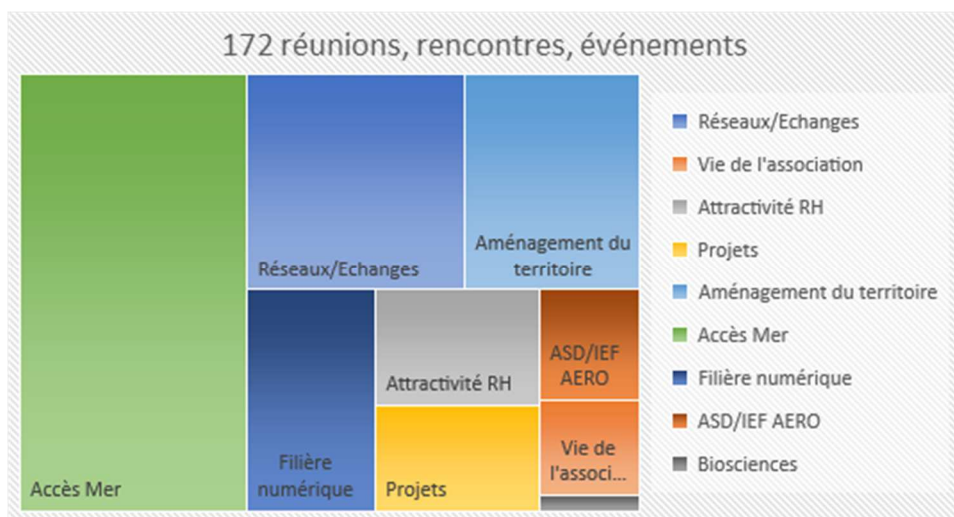
de travail mis en place par Investir en Finistère afin de cartographier les espaces disponibles et potentiels pour développer des activités de production ayant besoin d'un « accès mer ».

Le 15 février 2018, Luc de Blanpré et ses équipes ont reçu les membres d'IEF au sein de la SOBEC, filiale du Groupe SNEF. La SNEF est un groupe patrimonial dont le siège est à Marseille et qui emploie près de 10 000 collaborateurs pour un chiffre d'affaires d'environ d'1Mds€. C'est le leader français **indépendant** des secteurs de l'Énergie, des Procédés Industriels, des Télécommunications et des Technologies de l'Information. Au niveau national (80% de son CA), le groupe est organisé en 9 régions, dont la Bretagne. La SOBEC, filiale de SNEF depuis 1988, intervient dans la construction et la réparation navale (tôlerie, chaudronnerie, soudure), les infrastructures portuaires (pontons, passerelles, porte de bassin...) ainsi que dans l'industrie (tuyauterie industrielle acier et inox, mécanique). La visite, construite sur le thème de l'industrie du futur, associait des constructeurs dont les solutions sont déployées par le groupe SNEF. 5 ateliers étaient prévus, permettant aux adhérents d'avoir contact avec la réalité des métiers du groupe : définition des critères et analyse des données des clients, automatismes et robots coopératifs, construction et réparation navales... Les adhérents présents ont largement apprécié les ateliers proposés et la disponibilité des équipes.



RENDEZ-VOUS ET REUNIONS AVEC LES PARTENAIRES, DECIDEURS ET PORTEURS DE PROJET

L'association a poursuivi et entretenu ses échanges avec les divers réseaux et organismes ou décideurs publics et collectivités qui maillent le territoire et au-delà. Cela a donné lieu à **172 rencontres / rendez-vous en 2017/18** assurés par l'équipe.



Investir en 29
@investiren29

En réunion avec les services des EPCI du @pays_de_brest pour ajuster les sites potentiels identifiés dans l'étude "accès Mer" @Investiren29



01:24 - 20 juil. 2017

Le dossier « accès mer » pour des activités de production a de nouveau fortement mobilisé l'association sur l'année écoulée et représente **63 réunions, visites sur sites et présentation en commissions** pour rendre compte de l'étude et de ses conclusions.

Les **échanges avec les réseaux économiques et les collectivités** regroupent quant à eux près d'un cinquième des dates, avec **30 rencontres** sur l'année mobile.

L'association reste active sur les thèmes de **lobby historiques** : la liaison ferroviaire à grande vitesse car nous sommes toujours à 3H40 de Paris et à plus de 2h de Rennes et que les conditions de service peuvent et doivent être rapidement optimisées ; la centrale à cycle combiné au gaz dont l'implantation est sans cesse retardée par des recours et procédures administratives ; l'accès au numérique dans de meilleures conditions avec la mise en service d'un GIX local et l'écotaxe, au sein du collectif des acteurs économiques bretons, pour empêcher toute velléité de retour. Ces divers sujets ont donné lieu à **25 dates** sur l'année écoulée.

Le nouveau thème de **l'attractivité RH** du territoire prend de l'ampleur avec notamment l'accompagnement de la démarche du réseau des recruteurs Brestlife.

Les actions liées à la promotion économique, au travail sur les filières et à l'accompagnement de porteurs de projet se poursuivent. Investir en Finistère est ainsi membre des **Conseils de gouvernance de French Tech Brest Plus et du Campus Mondial de la Mer et est administrateur du cluster IEF Aéro**, qu'elle a fondé en 2007. Les rendez-vous « projet » font référence à des projets dans les drones, le numérique, la formation, les services aux entreprises, les loisirs ou encore les biotechnologies.

Cette répartition, basée sur des rencontres physiques, n'est que partiellement représentative de l'activité totale d'IEF. Notre équipe est présente sur les différents territoires finistériens, en fonction des sujets, des projets et des collaborations. Nous avons ainsi réalisé **10 839 km en Finistère** depuis la dernière assemblée générale.

Conseils de développement :

Investir en Finistère a intégré le Conseil de Développement du Pays de Brest lors du renouvellement de la mandature. Nous nous sommes associés aux différentes réunions selon l'apport que nous pouvions avoir dans les thématiques étudiées. C'est ainsi que nous avons participé aux réunions du groupe de travail « mer et littoral » en particulier, mais aussi aux réunions sur le SCOT du Pays de Brest ou à des réunions entre les différents conseils de développement bretons sur la question des mobilités.



4. AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

BRETAGNE GRANDE VITESSE

Quelles suites donner au projet « Bretagne Grande Vitesse » ?

La LGV Paris-Rennes a été mise en service le 2 juillet 2017, ce qui a rapproché Brest et Quimper de la capitale, mais pas autant que l'engagement initial de l'Etat à 3h puisque nous sommes toujours à 3h40 en moyenne de Paris et à plus de 2h de Rennes.

Pour mémoire, une concertation complémentaire au débat Public a eu lieu fin 2016/début 2017 concernant la phase 2 du projet Bretagne Grande Vitesse : le Projet LNOBPL (Ligne Nouvelle Bretagne Pays de la Loire). Ces études complémentaires prenaient en considération, sous l'impulsion en particulier d'Investir en Finistère, des évolutions par rapport aux scénarios présentés initialement dans le débat public. Ainsi, davantage de travaux étaient mis en hypothèses à l'Ouest de la région, en particulier sur l'axe Brest/Quimper. Le bilan de cette concertation a été publié en juillet 2017. Les principales conclusions étaient les suivantes :

- améliorer l'accessibilité de la pointe bretonne (du Finistère et en Finistère),
- renforcer le réseau inter-villes et l'irrigation des territoires,
- rapprocher les capitales régionales Nantes et Rennes.

Un comité de pilotage des parties prenantes (Etat, 2 Régions, 5 Départements, 3 métropoles et SNCF Réseau) devait se tenir à l'automne. Il a été reporté du fait d'un double contexte : attente des conclusions des médiateurs missionnés sur l'avenir de Notre Dame des Landes et mise en place des « **Assises de la Mobilité** » qui se tenaient jusqu'au 13 décembre 2017.

Philippe Duron, qui avait présidé la Commission en charge en 2012 de hiérarchiser les projets d'infrastructures, a à nouveau été missionné tandis que Jean-Cyril Spinetta a reçu pour feuille de route de trouver des pistes pour résorber l'endettement de la SNCF.

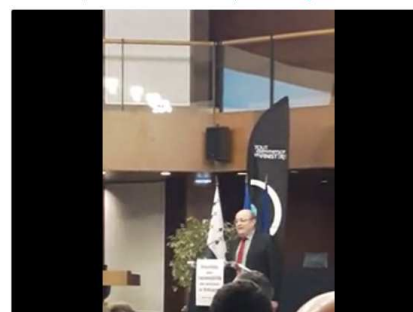
L'orientation qui a été clairement donnée par le gouvernement est **d'améliorer les transports du quotidien et l'entretien des lignes existantes au détriment de la construction de lignes nouvelles** et de placer la SNCF en capacité de faire face à l'ouverture à la concurrence.

Dans la période, Investir en Finistère a **poursuivi les échanges avec les différentes parties prenantes : SNCF Réseaux, Conseil Régional de Bretagne, Préfet du Finistère, Conseil Départemental du Finistère, Parlementaires... en exprimant la position suivante :**

L'Est de la Région a été servi ; les travaux complémentaires doivent désormais s'envisager à l'Ouest d'une ligne Guingamp / Lorient, permettant d'améliorer les dessertes de l'Ouest breton locales, intrarégionales et extrarégionales. La zone de l'aéroport de Brest doit devenir un véritable pôle d'échange multimodal pour l'Ouest de la Région, avec une nouvelle gare, un nouveau franchissement de l'Elorn, une connexion ferroviaire performante entre les lignes Nord et Sud.

Investir en Finistère a confirmé, à l'occasion de la mobilisation suscitée le 19 février dernier à l'appel de la Présidente du Conseil Départemental, sa **disponibilité pour travailler avec l'ensemble des parties prenantes sur le sujet et aboutir à un projet commun**. Dans le cadre du pacte d'accessibilité proposé par la région Bretagne après l'abandon de Notre Dame des Landes, il est nécessaire de dépasser les slogans historiques et de travailler à un projet réaliste, avec un calendrier séquencé, permettant des 1ères réalisations à moyen terme.

 Investir en 29 @Investiren29 - 19 févr.
Le Président d'Investir en Finistère, Auguste Jacq, confirme le soutien de notre réseau d'entreprises au Pacte d'accessibilité pour la #Bretagne



A noter que le projet défendu par Investir en Finistère et les autres réseaux économiques finistériens (chambres consulaires, MEDEF, CGPME, CJD) au sein du cahier d'acteurs déposé lors du débat public trouve également beaucoup de résonance dans le projet de SCOT du Pays de Brest en cours de finalisation (nouvelle gare, nouveau franchissement de l'Elorn ferroviaire et routier, amélioration des liaisons vers Quimper/Nantes mais aussi Rennes/Paris).

Travailler aussi sur les services à bord des TGV !

La pointe Bretagne est durablement à plus de 3h30 de Paris. Il faut donc que cette durée de trajet puisse être mise à profit pour travailler dans de bonnes conditions. La capacité à **bénéficier d'un accès internet continu et rapide à bord des trains** est l'une des conditions premières.

De nombreuses voix remontant à Investir en Finistère, s'élevant contre un service aujourd'hui insuffisant voire même se dégradant dans le temps, **l'association a décidé de tester la connectivité réelle à bord des**

TGV. Elle a donc missionné la société Smartviser pour réaliser un test sur les trajets Brest/Paris et Quimper/Paris, aller et retour et analyser les **performances des 4 principaux opérateurs : Orange / SFR / Bouygues Telecom / Free ainsi que l'offre wifi SNCF à bord.**

Les modalités du test étaient les suivantes :

- Dates : **13 et 14 février 2018** / TGV n°8601 et n°8620 sur Paris-Brest / TGV n°8701 et n°8720 sur Paris-Quimper - 610 km / 3h30 environ pour chaque parcours
- Actions utilisateur : 1 navigation web toutes les 20 sec / 30 sites web différents / actions devant être complétées en 10 sec / Testé conformément aux normes ARCEP
- Mobile : Huawei Honor 6C (milieu de gamme)

Les principaux résultats sont les suivants :

- ⇒ Lors du test, le TGV Paris-Brest était équipé des **dernières technologies WIFI** (antennes extérieures qui s'accrochent aux antennes-relais des opérateurs) et a obtenu un **très bon score de connectivité**, redressé à **93%** hors problème technique d'enregistrement ; avec des résultats homogènes sur l'intégralité du trajet.

PARIS-BREST

PARIS-QUIMPER

| 4G | Aller | Retour | A/R | 4G | Aller | Retour | A/R |
|----------|------------|-------------|------------|----------|------------|------------|------------|
| Bouygues | 25% | 8% | 17% | Bouygues | 13% | 10% | 12% |
| Free | 3% | 15% | 9% | Free | 10% | 2% | 6% |
| Orange | 58% | 60% | 59% | Orange | 55% | 63% | 59% |
| SFR | 10% | 11% | 11% | SFR | 26% | 21% | 24% |
| Web | Aller | Retour | A/R | Web | Aller | Retour | A/R |
| Bouygues | 23% | 26% | 25% | Bouygues | 28% | 31% | 29% |
| Free | 10% | 14% | 12% | Free | 10% | 3% | 7% |
| Orange | 43% | 37% | 40% | Orange | 41% | 38% | 40% |
| SFR | 28% | 26% | 27% | SFR | 30% | 29% | 30% |
| Wifi | 81% | 93%* | 35% | Wifi | 36% | 34% | 35% |

* Résultat reconstitué – problème technique sur une partie du trajet



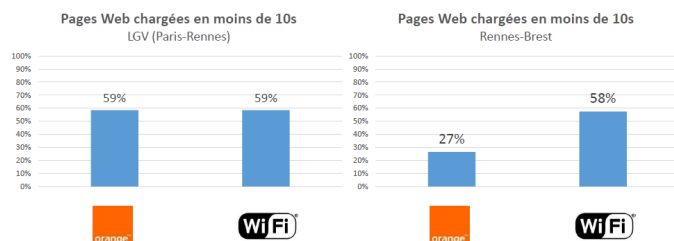
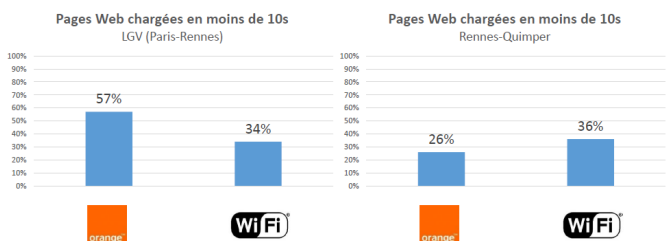
www.smartviser.com

Par contre, lorsque les rames ne sont pas équipées, le débit est bon à l'est de Rennes, mais très moyen sur le reste du trajet vers Brest et Quimper.

⇒ Orange est l'opérateur qui rend le meilleur service, sur les 2 lignes, avec en moyenne 40% de sites chargés sur les 2 lignes. Le service est cependant très différent selon le tronçon du trajet ; environ 2 fois meilleur à l'Est qu'à l'Ouest de Rennes (57/59% contre 26/27%).

Comparaison Orange/wifi LGV/Rennes-Quimper

Comparaison Orange/wifi LGV/Rennes-Brest



www.smartviser.com



www.smartviser.com

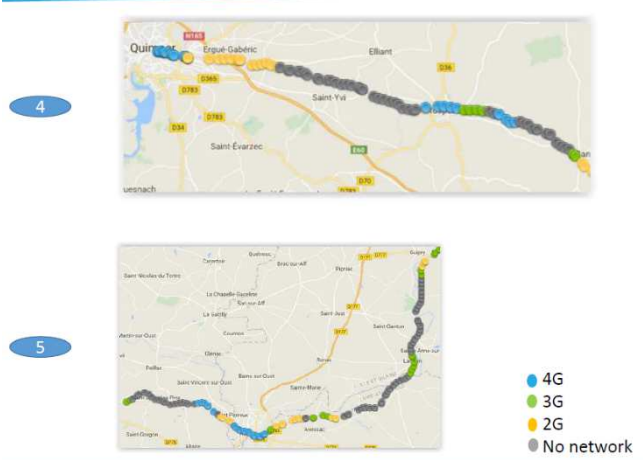
- ⇒ Les principales zones « blanches » en amont de Rennes se situent :
- Pour la ligne Nord : entre La Roche Maurice et Pleyber-Christ, entre Plouigneau et Pédernec.
 - Pour la ligne Sud : entre Quimper et Bannalec et entre Saint-Jacut-les-Pins et Guipry.

Zones blanches sur Paris-Brest



www.smartviser.com

Zones blanches sur Paris-Quimper



Suite aux résultats de cette étude, **Investir en Finistère a engagé des actions auprès des différentes parties prenantes. L'objectif étant d'obtenir que le déploiement des dernières technologies WIFI se fasse prioritairement sur les rames desservant la pointe Bretagne.** Les usagers finistériens ne devant pas se voir appliquer la double peine de devoir passer 3h30 dans le train pour gagner Paris, sans bénéficier a minima du même service que ceux qui n'y passent que 1h30.

Actions engagées

Transmission des résultats à SNCF Mobilités (RDV du 22/02) et demande d'une priorisation du déploiement WIFI pour les trains Brest/Quimper

Communication des résultats aux conseils régional et départemental et AMF29 en demandant leur appui auprès de la SNCF

Communication le 19/04 des résultats à Paul Friedel (IMT Atlantique / Président Club TGV29) pour qu'il en fasse une priorité du club

ECOTAXE

Le sujet de l'écotaxe a été abandonné fin 2014, suite à une mobilisation forte des acteurs bretons qui avaient su démontrer l'inanité de la mesure. Il revient sur le devant de la scène, à l'occasion des assises de la mobilité et des réflexions sur le financement des infrastructures nouvelles et de l'entretien des réseaux existants. Le rapport du Comité d'Orientation des Infrastructures, présidé par Philippe Duron, l'évoquait (sous la dénomination de péage de transit poids lourds) comme l'une des pistes de financement mobilisable à court terme et la Ministre Elizabeth Borne confirmait cette hypothèse fin mars.

Le **Collectif des Acteurs Economiques Bretons contre l'Ecotaxe, dont Investir en Finistère est membre, s'est donc remobilisé depuis plusieurs mois** et mène des actions d'information et d'alerte auprès des différents élus nationaux et du gouvernement. Les transporteurs, suite à l'abandon de l'écotaxe, ont accepté une augmentation de la TICPE et contribuent donc déjà plus fortement. Le rapport de la Cour des comptes de février 2017 indique que sur la période étudiée qui correspond à la convention Ecomouv, 2015 – 2024, l'Etat aura engrangé **3,3 milliards d'euros de recettes supplémentaires via la TICPE**. La commission présidée par Philippe Duron, de son côté, préconisait en option principale de mieux réorienter les revenus de la TICPE vers les infrastructures de transport.

La position des acteurs économiques bretons est donc ferme : aucune nouvelle taxe, quels que soient son nom et son périmètre, ne sera acceptée. Investir en Finistère relaie ce message auprès de ses interlocuteurs.

REDUCTION DE LA DEPENDANCE ENERGETIQUE DE LA BRETAGNE



Le projet de centrale à cycle combiné au gaz, préconisé par Investir en Finistère en 2009, fait partie du « Pacte électrique Breton » signé en 2010 pour sécuriser l'approvisionnement électrique de la Bretagne qui aujourd'hui encore ne produit que 14% de l'électricité qu'elle consomme. En juin 2011, le consortium Direct-Energie - Siemens est choisi pour une implantation à Landivisiau et une mise en service prévue en 2016.

Après avoir purgé 5 recours et avoir attendu près de 2 ans un avis favorable de la Commission Européenne (accord sur le mécanisme de capacité (révisé) souhaité par la France) fin 2016, le projet se trouve aujourd'hui encore en attente. Le rapporteur public du Conseil d'Etat vient en effet de suggérer une nouvelle instruction de l'autorisation d'exploiter la centrale (accordée par Delphine Batho en 2013). La décision du Conseil d'Etat devrait intervenir prochainement pour confirmer ou infirmer cette proposition.

Direct Energie, racheté depuis peu par Total, ce qui ne semble pas remettre en question le projet, compte toutefois sur une pose de la 1^{ère} pierre du chantier début 2019.

Investir en Finistère a continué en 2017/2018 à défendre ce projet, soit directement auprès de ses interlocuteurs RTE, élus... soit par l'intermédiaire de l'association GESPER, dont elle membre.

L'autre action prévue dans le Pacte Electrique breton pour sécuriser l'approvisionnement électrique de la pointe Bretagne a quant à elle été menée à bien début 2018. **La ligne haute tension entre Lorient et Saint- Brieuc, appelée « filet de sécurité » a été inaugurée le 15 janvier à Guerlédan, en présence d'Auguste Jacq et de Françoise Lelann pour Investir en Finistère.**

Investir en 29 @investiren29 · 15 janv.
 François Brottes @rte_france @RTE_ouest rappelle que la centrale à cycle combiné au gaz de Landivisiau est également indispensable et complémentaire aux énergies renouvelables pour la #Bretagne

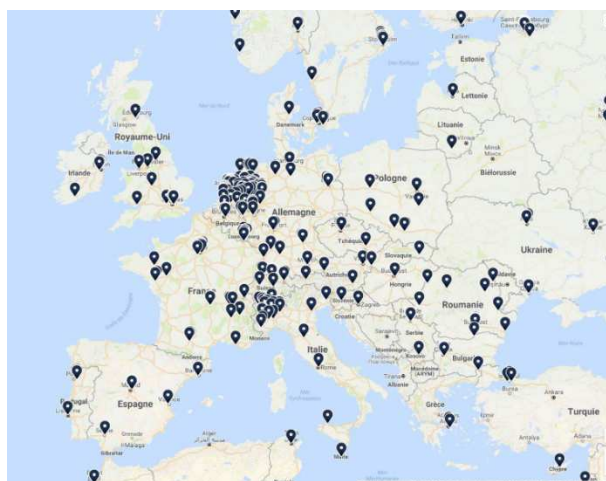


DESSERTE NUMERIQUE - GIX

En 2008, Investir en Finistère avait mené une étude pour évaluer la pertinence d'un GIX. Il y a 10 ans, c'était prématuré pour notre territoire. Le contexte a évolué depuis : l'ouverture des marchés a favorisé l'apparition d'opérateurs locaux ; les besoins liés au numérique se sont démultipliés. La mise en place d'un GIX participe à la même logique qui a aussi vu le développement de data centres autour de Brest ; avec la volonté de maîtriser ses données et ses échanges en local. Il était donc opportun que Brest métropole relance le sujet en 2016, dans le cadre de la SMDE.



Un GIX (Global Internet eXchange) est une infrastructure physique qui permet aux acteurs connectés de s'échanger du trafic internet local grâce à des accords mutuels dit « peering ». Les utilisateurs d'un GIX peuvent améliorer la qualité de leur débit internet et éviter les coûts supplémentaires importants liés au transport des données. Un GIX contribue au développement de l'internet local et régional : les échanges entre les usagers d'un territoire ne passent plus par des infrastructures lointaines (Paris, Londres, New York) mais restent sur le territoire d'implantation.



Source : www.internetexchangemap.com

Ce type d'infrastructures est un véritable plus pour le rayonnement de la métropole brestoise. L'attractivité des territoires, la justification d'un statut de métropole en particulier, passe aussi par le fait de figurer ou non sur des cartes. Cela permet de se positionner et d'être en situation de saisir les opportunités. Amazon, par exemple, impose dans son cahier des charges, pour choisir un nouveau site d'installation d'une plateforme logistique, l'existence d'un GIX local. **Une infrastructure de ce type peut donc être une condition sine qua non pour l'implantation de nouvelles activités, mais il a aussi pour rôle premier d'accompagner le développement et la compétitivité des entreprises déjà implantées en leur proposant un catalogue de services optimisés.**

Investir en 29 @investiren29
 Reprise des groupes de travail sur le projet de #GIX sur le territoire de @BrestFr #Brestlife / la concrétisation est proche !



1232 - 6 sept. 2017

Un groupe de travail constitué des opérateurs locaux intéressés (Agessi, Asten, Blue Infra, Izzycom, Odena, Lanestel, Netensia, PebSCO Bretagne, Xankom) ainsi que des structures d'accompagnement au développement économique (Brest métropole, Technopole de Brest Iroise, CCIMBO et

Investir en Finistère) s'est constitué. Depuis son lancement, en septembre 2016, une dizaine de réunions se sont tenues et ont abouti, le **4 décembre 2017 à la création de l'association BrestIX dont Investir en Finistère est un des 13 membres fondateurs et le 17 mai dernier, au lancement officiel du GIX bretois**, présidé par Vincent Nouyou, co-gérant de Xankom.

Technopôle de Brest @Brest_Iroise · 17 mai
 Une boucle locale d'échanges de trafic Internet à Brest. @IxBrest Un plus nous dit F. Lelan @Investiren29 car certains grandes plateformes internationales peuvent conditionner leur installation sur un territoire à la présence d'un #Gix



ACCES MER POUR DES ACTIVITES DE PRODUCTION

Rappel du contexte et des modalités de la démarche

Le **Finistère** possède un **atout naturel indéniable et non délocalisable** : sa façade maritime ! 1391 km de côtes, 1^{er} département maritime de France métropolitaine. **Nous devons capitaliser sur cette ressource !** Or nous constatons que **nos entreprises ont des difficultés à trouver des espaces à terre ou en mer pour leurs activités**. Notre littoral connaît différentes tensions (complexité juridique, pression foncière, néo-littoraux ...) qui freinent voire provoquent la délocalisation de projets.

Si l'accès mer évoque spontanément les activités navales, nautiques ou touristiques, c'est aussi une nécessité pour des entreprises de production ayant besoin dans leurs process d'utiliser de l'eau de mer (à terre avec des équipements de pompage ou des bassins et des concessions en mer). C'est les cas des conchyliculteurs et des mareyeurs mais aussi des activités aquacoles, cosmétiques ou biotechnologiques. Notre démarche s'est concentrée sur les besoins de ces activités.

Certes les problématiques d'accès mer sont multiples, certaines dépassent le niveau local. L'une d'elles est cependant ressortie fortement au fil de nos échanges avec les parties prenantes : l'absence de connaissance précise, exhaustive et centralisée des sites. Nous avons donc décidé de travailler à la mise en place **d'une cartographie et d'un SIG, outil indispensable, qui permet de bénéficier :**

- d'un recensement des sites existants à terre et en mer,
- d'une vision sur les sites potentiels à terre et en mer.

Cette connaissance permet d'envisager une planification spatiale, préservant les activités actuelles et donnant la possibilité à de nouveaux projets de se développer. La planification favorise, en outre, la cohabitation des activités et l'acceptabilité sociétale.

Le travail a été confié, après consultation, à un groupement d'études composé de SAFI (Société d'Aménagement du Finistère), de l'Adeupa (Agence d'Urbanisme Brest Bretagne), Idée Aquaculture et Hydratec (spécialistes métiers aquaculture et hydraulique). Ce groupement a été sélectionné pour sa capacité à rassembler une analyse décroisée et transversale des problématiques.

IEF a piloté la démarche et est restée partie prenante dans le travail du groupement d'études. Dès le début et tout au long de l'élaboration de l'outil, nous avons fait le choix d'une démarche ouverte :

UNE DEMARCHE FEDEREE

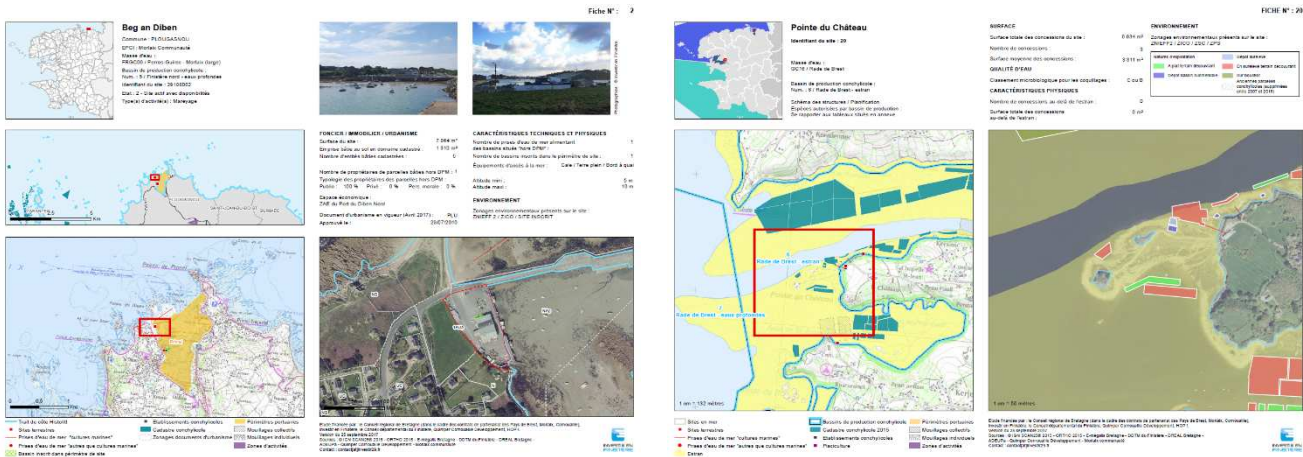
Une démarche coordonnée et concertée



des travaux à prévoir. **A noter une forte tension dans le sud Finistère où aucun site n'est disponible immédiatement.**

Chaque site a fait l'objet d'une fiche recensant les principales informations : localisation, superficie, équipement(s)... et un zoom précis sur le site.

Exemples de fiche de site à terre et de site en mer :



Les cartes de ces sites existants sont accessibles sur le site d'Investir en Finistère : <http://www.investirenfinistere.fr/Cartographie-Acces-Mer-Aquacultures-et-Biotechnologies>

Nous sommes en train de mettre en place une interface web de visualisation qui facilitera la consultation des cartes. Nous avons choisi de travailler avec Quimper Cornouaille Développement pour la partie technique et d'utiliser le visualiseur de GéoBretagne. Cette interface prendra en compte la dernière actualisation de l'étude (livrée en mai) et sera opérationnelle en juin 2018. A noter dans cette actualisation que 2 sites seront passés en anciens sites. Le total sera alors de 83.

Concernant **la partie « sites potentiels »**, elle n'est pas publique dans son détail. Seules les informations générales des sites sont communiquées ainsi que quelques exemples (en accord avec les territoires).

57 sites potentiels à terre ont été identifiés

(selon une grille d'une vingtaine de critères pris en compte). Il est difficile d'établir un « scoring » général absolu sur les sites les plus intéressants, les contraintes métiers (et donc besoins) étant très différentes d'une activité à l'autre. Les calendriers peuvent être également très variables entre des terrains déjà bien zonés et maîtrisés publiquement et des espaces devant donner lieu à des modifications des documents d'urbanisme et dépendant de propriétaires privés. Toutefois, chaque site est hiérarchisé en fonction de 3 critères : la surface, l'aspect réglementaire et la maîtrise foncière. Chaque site a également fait l'objet d'une fiche reprenant l'ensemble des informations opérationnelles.



Exemple de fiche :

Toul Car Bras - 29284x01
TERRA-SIG - Pays Finistère Sud

RETENU

Parcelles viabilisées disponibles sur ZAE à vocation halieutique. Projet de raccordement en eau de mer porté par la collectivité.

Masse d'eau:
PROJET (Coursiers/Laig) - Bassin de production conchylicole
Num : 1 - Eaux de Océans
Cof : Eau de mer - site en rogne

Type de site:
ZAE de vocation conchylicole
Parcelles viabilisées
Qualité d'eau
Climat et hydrologie pour les coupages. A
Capacité de recyclage : site équipé en site classé

Surface : 1
Disponibilité opérationnelle : 2
Régime des eaux : 1

Document de travail - Ne pas diffuser

Fiche N° : 118

Abuts :
- Vocation économique
- Espace dédié à la mer
- Foncier maritime
- Prix d'eau en projet

Contraintes :
- Capacités pompesurface

Avs global :
Site dédié pour développement d'activités aquacoles devant être alimenté en eau de mer. En projet.

Prochaines étapes et contraintes à lever :
- Engagement opérationnel du projet

FORCES IMMOBILIER URBANISME

Surface site : 94 211 m²
Emploi site au air en domaine agricole : 2
Espace agricole (hors cultures) : 2
Niveau de protection de zones sites hors ZAE : 1
Type de protection des zones hors ZAE : 1
Puls : 2 % / Plus : 41 % / Pers. mer : 55 %
Espace agricole : 100 Car Bras
Document d'urbanisme en vigueur (juin 2017) : PLU
Approuvé : 14/03/2008

GALACTÉRIQUES TECHNIQUES ET PHYSIQUES

Equipement interne à la mer :
Afflué msl : 7 m / Afflué msl : 11 m
Équipement existant :
Zonage environnemental présent sur le site :

Une cartographie des zones en mer a également été réalisée, sur un principe d'exclusion de zones.

Cette cartographie a été **accueillie très favorablement à la fois par les acteurs publics et par les professionnels du secteur**, satisfaits que ce travail aboutisse étant données la complexité et la sensibilité du sujet. Tous saluent la qualité du travail et l'outil obtenu qui est à la hauteur de ce qu'ils espéraient.

« Personne en Finistère n'était en capacité de montrer des zones potentielles pour les cultures d'algues. Les biomasses disponibles en récolte à pied n'étant pas extensibles, il nous faut à l'avenir développer la culture à terre ou sur l'estran. Maintenant, cette étude peut nous permettre de nous projeter dans l'avenir »

Syndicat des Récoltants des algues de rive

« Cette démarche permet de répondre aux enjeux et besoins de la filière algues dont les différentes activités (culture, transformation, valorisation) ont besoin de pouvoir disposer d'espaces à terre pour concrétiser leurs projets »

Chambre syndicale des Algues

« Ce travail a permis de recenser de manière exhaustive et inédite les sites aquacoles finistériens et de mettre en avant les relations fonctionnelles terre et mer. Le SIG, en analysant aussi les potentialités, permet de mesurer les enjeux d'espace et d'y sensibiliser tous les acteurs et territoires. Il offre la possibilité d'avancer sur une planification indispensable pour développer le potentiel économique maritime »

Comité régional de la conchyliculture Bretagne Sud

« Sollicité au lancement de l'étude, le CRC Bretagne-Nord a particulièrement suivi les travaux. Les résultats servent dans les réflexions engagées avec les collectivités sur la place de la conchyliculture au sein de leur territoire. L'utilisation se fera par ailleurs au niveau régional pour le développement de la conchyliculture en Bretagne »

Comité régional de la conchyliculture Bretagne Nord

Les actions en cours suite à l'étude

Restitutions :

Suite à l'édition de la cartographie, un important travail de restitution a été mené. Une dizaine de réunions de restitutions étaient initialement prévues. L'association a été sollicitée pour des restitutions complémentaires. Au total, il y a donc eu **24 restitutions** :

- **15 aux collectivités locales,**
- **9 aux fédérations professionnelles.**

Accompagnement de projets :

Concernant les projets et entreprises, l'association a été contactée, depuis la publication de la cartographie, pour **11 projets aux calendriers variés**. Certaines demandes étaient immédiates (pour lesquelles nous n'avons pas eu de solutions adéquates à proposer), d'autres concernent des projets à moyen terme.

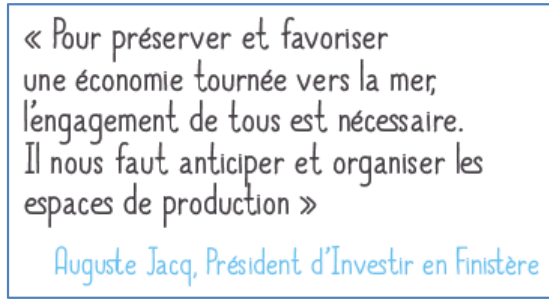
Travail avec les élus pour avancer sur une planification des espaces potentiels :

Au regard des résultats de l'étude et notamment de la mise en évidence du manque d'espaces disponibles et de la mutation de sites, **il faut impérativement protéger les espaces existants et préserver les espaces potentiels les plus adéquats**. S'ouvre donc aujourd'hui une nouvelle phase de travail de sensibilisation des élus au maintien voire au développement de zones propices aux activités de production nécessitant un accès à la mer.

Investir en Finistère s'emploie donc à :

- contribuer aux enquêtes portant sur les PLU (4 à date) et rencontrer les maires de certaines communes disposant de sites potentiels,
- contribuer aux commissions/services PLUI,
- affiner les sites potentiels à aménager en essayant de faire converger les besoins et calendriers et possibilités des entreprises et des territoires.

Le Pays de Brest a d'ores et déjà intégré ces espaces dans son SCOT.



Communication :

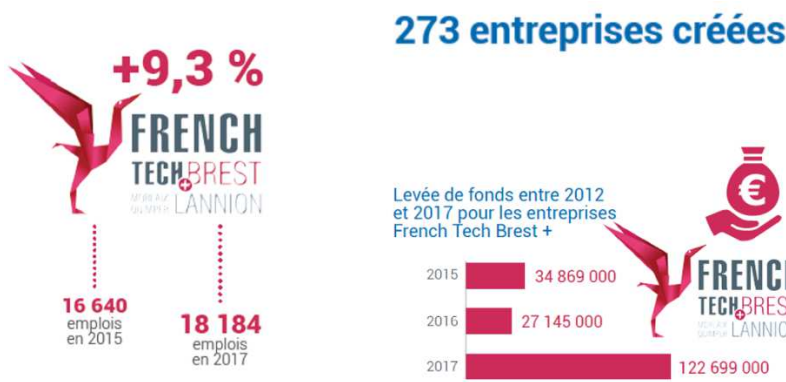
Concernant la **communication à la presse**, le choix a été fait d'attendre la fin des restitutions aux financeurs (la dernière ayant eu lieu en mars 2018) et la mise en place du visualiseur (juin 2018) pour communiquer auprès d'un public plus large. L'association a toutefois répondu aux sollicitations. La cartographie a fait l'objet d'articles dans le Progrès de Cornouaille/Le Courrier du Léon et dans la newsletter PMBA.



Investir en Finistère a également participé à la **table ronde d'Idealg** (forum annuel sur la filière algues, Station Biologique de Roscoff).



synthèse de l'évolution des indicateurs depuis la labellisation a été éditée par l'Adeupa, avec le concours d'Investir en Finistère.



En 2 ans, entre 2015 et 2017, 1 544 emplois ont été créés (+9.3%).

Sur les levées de fonds, le rythme entre 2012 et 2014 était de 9 à 15 M€/an. En 2017, le montant s'élève à 123 M€, avec des levées exceptionnelles : Actility (70M€), Ekinops, Hemarina...

Ticket to pitch :

Investir en Finistère participe à l'organisation de cet événement qui vise à mettre en relation des groupes régionaux ou ETI avec des startups afin de favoriser la transition numérique des entreprises dites « traditionnelles » et permettre aux startups de trouver des débouchés et des terrains d'expérimentation en local. Cette édition se déroulait à



nouveau à Roscoff le 13 octobre dernier.

Ce sont ainsi une dizaine des adhérents d'Investir en Finistère qui ont expérimenté cette opération. Ce concept rencontre un franc succès que ce soit auprès des entreprises traditionnelles ou des startups. Il se décline aussi en thématiques sectorielles.

Autres opérations « startups »

Digital dating :

Françoise Lelann
 Directrice Investir en Finistère - Développement économique territorial - Relations pu...
 4 sem

#Digitaldating ça commence à #Brest. Plus de 100 inscrits et 50 partenaires à cet événement de réseautage pour impulser les futures startups de demain !
 #FTBRESTPLUS **BrestLife**

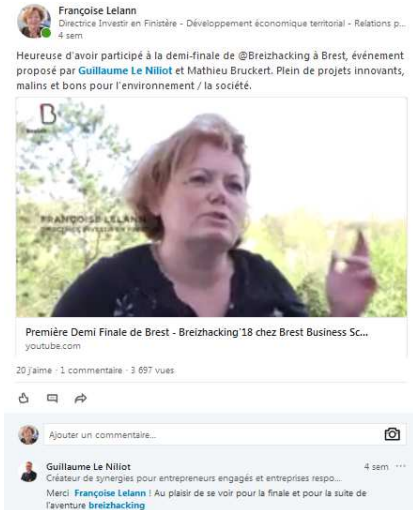


#DigitalDating // Edition 1
 100 minutes, 100 rencontres !
 50 partenaires du digital brestoïse vous invitent à networker entre vous le **vendredi 20 avril de 16H30 à 18H30 - BREST**
 Événement inédit limité aux 100 premiers inscrits dédiés aux développeurs, business developer, étudiants, porteurs de projet, designers, salariés, business angels...
 Les premières connections pour les startups de demain
 Pré-inscription sur <http://vu.fr/dd>

Investir en Finistère a participé à l'organisation de la 1^{ère} édition « Digital Dating » qui s'est déroulée le 20 avril dernier. L'objectif est de favoriser un brassage de porteurs de projet dans le domaine numérique, de développeurs, de marketeurs, de codeurs ayant envie de s'investir dans un projet de startup. Cette opération vise à favoriser les rencontres et à réimpulser une dynamique de création de startup en pointe Bretagne.

Breizhaking

La société Skillfools a lancé la première édition du Breizhacking. L'idée est de distinguer 20 jeunes pousses engagées sur les valeurs de **l'économie sociale et solidaire** : 10 bretonnes et 10 parisiennes. Investir en Finistère a été sollicitée pour relayer cette initiative, portée notamment par un ancien de BBS : Guillaume Le Niliot, et participer au jury de la demi-finale bretonne qui s'est tenue le 18 avril 2018 à Brest et qui a dû départager 30 startups bretonnes pour n'en conserver que 10. L'autre demi-finale s'est déroulée le 2 mai à Paris. La finale se tiendra le 24 mai à Rennes, en même temps que l'AG d'Investir en Finistère et distinguera les lauréats parmi les 20 finalistes.



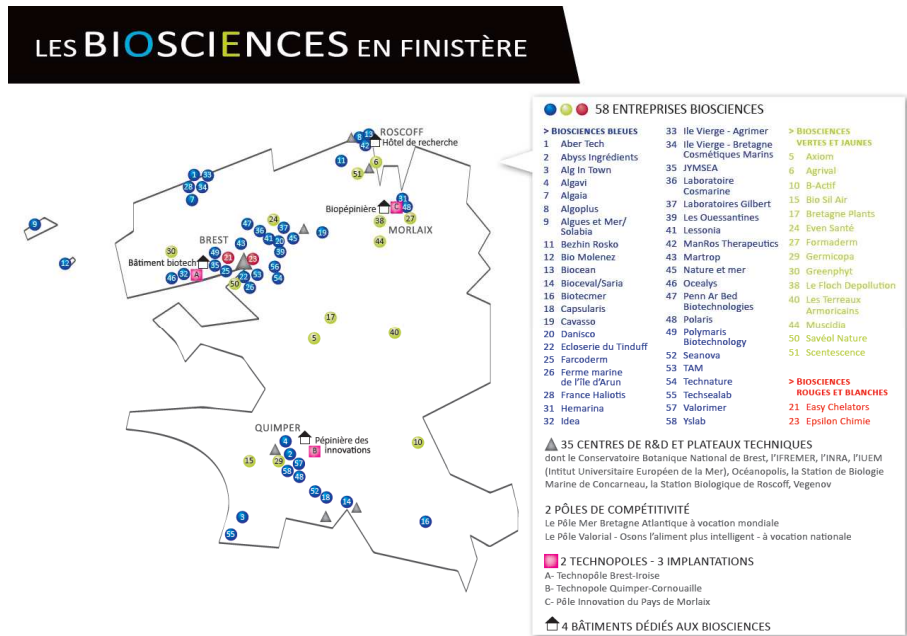
FILIERE MER

Biosciences

IEF a poursuivi son travail de veille sur la filière Biosciences et réactualisé la carte

Cette démarche initiée avec les technopoles en 2010 permet de suivre cette filière.

Le constat à date est une relative stabilité du secteur. On est passé de 55 à 58 entreprises.



Campus Mondial de la Mer

L'association est également partenaire depuis le début du Campus Mondial de la Mer. Elle vient d'intégrer le conseil de gouvernance. Un des objectifs du Campus Mondial de La mer est de valoriser et de mieux faire connaître l'excellence de la pointe Bretagne dans le domaine maritime. Cette mission permet de renforcer l'attractivité de cette filière et notre positionnement au niveau international.

Opération Narwhal



Le leadership de l'Ouest Breton dans le domaine maritime s'est accentué : mise en place du Campus Mondial de la Mer, arrivée du siège d'Ifremer à Brest, création de la filière Mer du Crédit Agricole et du Village de l'Innovation by CA dont c'est l'une des thématiques. Pour pousser encore plus loin ce positionnement, l'ambition d'accueillir sur le territoire de nouvelles startups « mer » à dimension internationale (les licornes de la mer) a émergé en début d'année.

L'opération Narwhal a ainsi été lancée et est portée par un comité de pilotage regroupant le Village by CA, à l'initiative du projet, le Technopole de Brest, Brest métropole, le Pôle Mer Bretagne et Investir en Finistère et associant l'ensemble des parties prenantes (enseignement supérieur et recherche...). L'action est en cours de définition avec une démarche de construction ouverte et participative. Investir en Finistère prend l'animation du groupe de travail « attractivité et communication ».

FILIERE AERONAUTIQUE - SPATIAL – DEFENSE : IEF AERO

Née en 2007 sous l'impulsion d'Investir en Finistère, le cluster IEF Aéro a été porté par la volonté d'entreprises de la pointe Bretagne de s'organiser en cluster afin d'améliorer la visibilité de la filière bretonne auprès des donneurs d'ordres et de développer les collaborations. Investir en Finistère, en tant que membre fondateur, participe activement à la gouvernance et à la supervision quotidienne du cluster.

IEF AERO : une représentation légitime de la filière aéronautique, spatiale et de défense bretonne

Bien que comptant moins de 2% des effectifs nationaux, la filière aéronautique bretonne comprend parmi ses acteurs des entreprises stratégiques pour l'aéronautique de défense, et des champions en termes d'innovations.



IEF Aéro regroupe près de 40% des entreprises du secteur et 60% des emplois directs (soit environ 5000 emplois dont 2300 dans les PME). Le cluster, rassemblant 52 membres, est donc bien représentatif de la filière bretonne et très présent désormais sur l'ensemble du territoire breton.

Ses adhérents présentent des savoir-faire variés et complémentaires, adressant des besoins touchant à l'électronique embarquée, aux



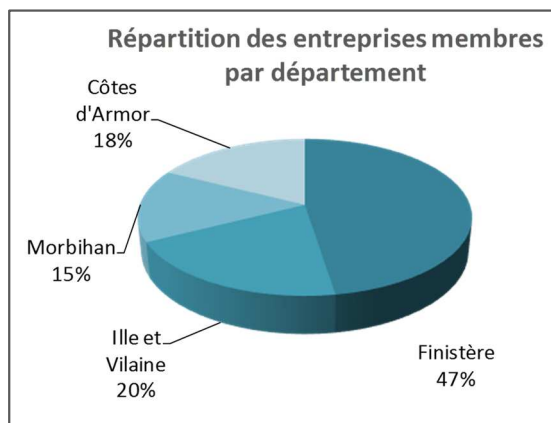
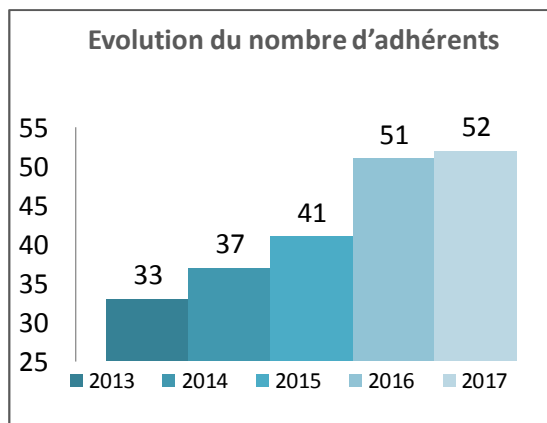
télécommunications, aux pièces métallurgiques, composites, élastomères...

secteurs tels que le naval, l'automobile, l'agroalimentaire...

Si l'aéronautique représente, pour la plupart des membres, un chiffre d'affaires non majoritaire, il n'en est pas moins significatif. Les entreprises opèrent également dans des

Lancé dans le Finistère, le cluster s'est aujourd'hui véritablement régionalisé, le Finistère représentant un peu moins de la moitié du nombre d'entreprises adhérentes.

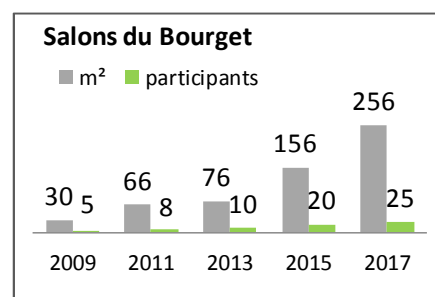




Les actions principales 2017/18

Salon du Bourget – 19/25 juin 2017

L'action phare de l'année a été d'organiser, sous l'égide de BCI et la contribution de BDI, la participation de ses adhérents au Salon du Bourget, sur le stand Bretagne. Sur les 25 entreprises bretonnes présentes au Salon, 21 étaient membres d'IEF AERO. Depuis sa 1ère



participation en 2009, le stand n'a cessé de croître et d'accueillir toujours plus d'entreprises.

Cette édition a aussi été l'occasion de fêter **les 10 ans du cluster**, lors d'un événement le 20 juin sur le stand, et de convier les partenaires et élus bretons.

Une action « emploi », en coopération l'UIMM et sa plateforme metal job, a également été initiée à cette occasion lors des journées ouvertes au grand public. IEF Aéro a recensé **256 emplois à pourvoir**, du niveau CAP à Bac +8 au sein de ses membres. Plusieurs organismes de formation étaient également présents pour présenter leurs offres (pôle formation des industries technologiques de Brest, lycée Tristan-Corbière de Morlaix...). **Près de 100 CV ont été collectés.**



avec

Ici aussi, on prend notre envol

Près de 200 postes sont à pourvoir maintenant en Bretagne dans la filière aéronautique et espace

BRETAGNE
PASSEZ À L'OUËST



© Dominique Leroux / Aéroport de Brest - Bretagne

Programme Performances Industrielles (GIFAS – SPACE)

Ce programme national d'amélioration de la performance de la Supply Chain aéronautique entame sa phase II (2017-2020). Le 5 juillet 2017, la **grappe THALES, site d'Etrelles** a été lancée, regroupant 6 PME dont 4 bretonnes (Armor Meca, Prolann SRMP, **Novatech Technologies**, A&P Lithos). **Bretagne Ateliers, Le Guellec et Stacem**, membres d'IEF Aéro, sont intégrées également à d'autres grappes.

IEF Aéro a été choisie par le GIFAS et la Région Bretagne pour animer cette grappe au niveau régional et une réflexion est menée pour qu'une 2^{ème} grappe se monte, sans leader de grappe industriel, mais directement sous l'égide d'IEF Aéro, ce qui serait une première au niveau national. Cela permettrait de donner la possibilité à davantage de TPE/PME bretonnes d'accéder à des soutiens pour améliorer leur organisation interne et leurs performances industrielles.

Formation EN 9100

Norme incontournable de l'industrie aéronautique, une nouvelle version de l'EN 9100 a été promulguée en 2016. Les entreprises déjà certifiées devaient donc se mettre en situation d'adapter leurs procédures à cette nouvelle version. Dans ce contexte, IEF Aéro a proposé à ses adhérents, ainsi qu'à des membres de clusters partenaires (Bretagne Pôle Naval, Néopolia) de s'associer à une formation collective, qui s'est déroulée en septembre 2017. C'était une 1^{ère} opportunité pour IEF Aéro d'accompagner ses membres par de la formation.

Par ailleurs, le cluster poursuit ses actions habituelles : représentation de la filière bretonne auprès des donneurs d'ordres nationaux lors des réunions GIFAS, rencontres avec les autres clusters aéronautiques régionaux, veille marché pour ses adhérents, relais et mise en place d'actions export.



WEB ET RESEAUX SOCIAUX



Françoise Lelann
Directrice Investir en Finistère - Développement économique territorial - Relations publiques
3 995 abonnés



Aurore Coppens
Responsable projets Développement entreprises/Relations Publiques
915 abonnés



Investir en 29
@Investiren29
Tweets: 2 571 | Abonnements: 551 | Abonnés: 1 485

L'association a privilégié depuis 2016 la communication sur les réseaux sociaux professionnels : linkedin et twitter. Avec près de **5 000 abonnés en cumul sur les profils linkedin** de Françoise Lelann et Aurore Coppens et **1500 abonnés sur le compte twitter d'Investir en Finistère**, cette communication a démultiplié la visibilité de l'association et du territoire.

189 j'aime · 8 commentaires

Mentions J'aime

La charte éditoriale de l'association recouvre les thématiques suivantes :


- Participation de l'association à des **actions, opérations territoriales** (rapport d'activité et promotion),
- Développement de l'attractivité du territoire par la diffusion de « photos du jour » et la création de **#EtSiVousVenezEnFinistère ?**,

2 790 vues de votre post dans le fil

- Relais de réussites / communications positives en lien avec le Finistère,

Françoise Lellann
Directrice Investir en Finistère - Développement économique territorial - Relations p...
2 sem

@groupelecalvez : un beau développement pour cet adhérent d'investir en Finistère !



Le Calvez ouvre une plateforme frigorifique à Cholet - Journal des Ent...
lejournaldesentreprises.com


18 j'aime

Françoise Lellann
Directrice Investir en Finistère - Développement économique territorial - Relations p...
1 mois

Bravo Swenson et Charles Fourault & Kevin Le Goff ! Audierne, the place to be !
#EtsiVousVenezEnFinistère ?

Charles Fourault
Cofounder of Swenson Global

Swenson dans les "100 start-up où investir en 2018" de Challenges. The Swenson House: the next inspiring & lifestyle hospitality experience
<https://lnkd.in/d/65FTv>



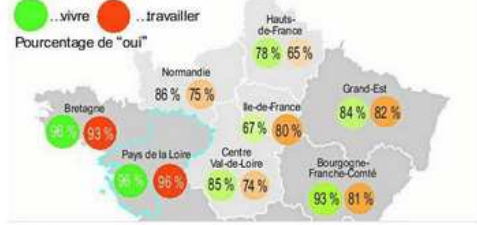
10 j'aime · 1 commentaire

755 vues de votre post dans le fil

Françoise Lellann
Directrice Investir en Finistère - Développement économique territorial - Relations p...
1 mois

#EtsiVousVenezEnFinistère #Passezàlouest
D'après un sondage SVA et Salesforce, en #Bretagne :
- 96% des Bretons affirment qu'il fait bon vivre en Bretagne = 1er rang région ... voir plus

Les régions où il fait bon...
...vivre ...travailler



| Région | ...vivre (%) | ...travailler (%) |
|-------------------------|--------------|-------------------|
| Bretagne | 96% | 93% |
| Normandie | 86% | 75% |
| Hauts-de-France | 78% | 65% |
| Grand-Est | 84% | 82% |
| Île-de-France | 67% | 80% |
| Pays de la Loire | 98% | 96% |
| Centre-Val-de-Loire | 85% | 74% |
| Bourgogne-Franche-Comté | 93% | 81% |

Bien-être au travail. Il fait bon travailler en Pays de la Loire et en...
ouest-france.fr

110 j'aime · 2 commentaires

4 719 vues de votre post dans le fil

Françoise Lellann
Directrice Investir en Finistère - Développement économique territorial - Relations p...
1 sem

#EtsiVousVenezEnFinistère ?

Hervé Stéphanus
Associé IFRAC, Invest, expert-comptable, commissaire aux comptes

Brest très bien placée nationalement, selon l'étude du meta-moteur Joblift, grâce à un écosystème favorable pour l'émergence de start up et pour leur développement en scale up!



Le meilleur des technologies d'emploi JADIFF a étudié les meilleures villes Tech françaises. Grâce à la puissance de Brest, des villes technologiques influentes, modernes et axées sur Top 50 des villes à surveiller de près. Leur écosystème innovant, JADIFF a étudié toutes les villes candidates de plus d'un million d'habitants.

Le Top 50 des villes Tech françaises a été dévoilé au public. Les villes les plus innovantes pour les 500 meilleurs professionnels d'ingénierie au monde.

20 j'aime

1 542 vues de votre post dans le fil


- Relais des offres d'emploi à pourvoir sur le territoire, avec le #MonJobEnFinistère.

Aurore Coppens
Responsable projets Développement entreprises/Relations Publiques
2 mois

#MonJobEnFinistere

BrestLife

[Recrutement]
COGEDIS recherche son DRH Groupe
<https://lnkd.in/g/M-939>



Investir en 29 @Investiren29 · 2 mai
#MonJobEnFinistère et pas que !


Verlingue @verlingue
@verlingue recrute des Talents, de tous horizons, partout en France. Rejoignez-nous ! #job #assurances
verlingue.fr/rh/nos-offres-...

Françoise Lellann
Directrice Investir en Finistère - Développement économique territorial - Relations p...
4 j

#MonJobEnFinistère

JEAN HENAFF SA
752 abonnés

La team Hénaff cherche un nouveau talent !
Vous êtes motivé(e), vous cherchez une PME dynamique, innovante et conviviale...
Rejoignez-nous ! ... voir plus



7 j'aime

791 vues de votre post dans le fil

Concernant le site internet, il fait l'objet d'une refonte en 2018 pour le passer en responsive design (adapté smartphones et tablettes) et le moderniser. Ce travail initié en janvier 2018 fera l'objet d'un fil rouge tout au long de l'année pour une mise en ligne en fin d'année.

6. SERVICES AUX ENTREPRISES

ACCOMPAGNEMENT IMPLANTATION

IEF continue d'être une porte d'entrée pour les entreprises ou porteurs de projets qui sont intéressés par le Finistère. Les contacts proviennent principalement des réseaux sociaux ou physiques, de façon moindre désormais par le site internet. L'association continue aussi une action de prospection via la veille presse.

Une quarantaine de contacts ont été traités sur la dernière année :

- Personnes en réflexion pour un retour en Finistère (démarche amont),
- Personnes reçues dans le cadre de l'emploi du conjoint,
- Projets plus avancés d'implantations en recherche de solutions (implantation dans les 12 mois).

Les projets sont très variés : services aux entreprises, loisirs, biotechnologies, professions libérales... Ne sont pas comptés dans ces contacts les projets « accès mer » évoqués précédemment.

ATTRACTIVITE RH

Investir en Finistère est l'un des membres du comité technique déployé par Brest métropole dans le cadre de la mise en place d'un **réseau des recruteurs Brestlife**, avec la CCIMBO, l'APEC et Pôle Emploi. A ce titre, elle participe aux réunions décidant des actions à tenir et aux plénières réunissant l'ensemble des acteurs du recrutement : entreprises, organismes publics, cabinets de recrutement...

Différentes actions ont été initiées sur la dernière année :

- Mise en place d'un **salon en ligne Pôle Emploi** recensant près de 80 offres de cadres / techniciens supérieurs proposés par une vingtaine d'entreprises et relayées à l'occasion du **Nautic** en décembre 2017,

Passez à l'Ouest, vivez la Brest Life ! - Finistère

75 offres à pourvoir
du 15/11/2017 au 28/02/2018
Candidatures du 15/11/2017 au 31/01/2018



- Participation au **Salon du Travail à Paris** en janvier 2018,



- Réflexion sur des **outils d'accueil et d'attractivité pour de nouveaux arrivants**.

L'objet d'Investir en Finistère est également de **mettre en synergie les actions menées sur les autres territoires finistériens**. Elle a donc favorisé les échanges avec le Conseil de Développement du Pays de Morlaix, qui a mis en place depuis 10 ans un circuit de diffusion des CV de conjoints et avec Quimper Cornouaille Développement qui s'est rattaché à la plateforme sud Bretagne www.jobconjoint.bzh.

La promotion via les réseaux sociaux des postes proposés en Finistère fait également pleinement partie de sa contribution sur le sujet, comme évoqué précédemment.



INVESTIR EN
FINISTÈRE

PRESS BOOK 2017/2018

Investir en Finistère. Un combat qui dure

Auguste Jacq est depuis jeudi soir le nouveau président d'Investir en Finistère. Un département qu'il connaît très bien pour y avoir fait une bonne partie de sa carrière au sein du conseil général ainsi qu'au titre de ses engagements au CMB Arkéa dont il est administrateur et président du CMB29. Il succède à Jean-Paul Kerrien du Crédit Agricole.

Très actif, Investir en Finistère rassemble les chefs d'entreprises les plus influents de la pointe Bretagne. L'association s'est donnée pour mission de défendre l'attractivité économique du département. L'arrivée de la LGV est l'un de ses derniers grands combats qui n'est d'ailleurs pas terminé. L'objectif est d'obtenir que Brest et Quimper



Photo Flore Limantour

Auguste Jacq succède à Jean-Paul Kerrien à la présidence d'Investir en Finistère.

soient à 3 h de Paris. Et Brest à 3 h 30 de Nantes. D'ici là, l'observa-

toire de la LGV Bretagne-Pays de la Loire constate que « la ligne ne remettra pas fondamentalement en cause l'hégémonie de l'avion à Brest et à Quimper ».

« Dégradation de la qualité du trafic »

À ce propos, Frank Bellion, trésorier de l'association a expliqué que la CCI du Finistère dont il est le président a demandé un rendez-vous à Hop ! Air France avec le président de la CCI de Bretagne Jean-François Garrec et le président de Région, Loïg Chesnais-Girard pour mettre « fin à la spirale infernale de la dégradation de la qualité du trafic ». Un courrier signé par les chefs d'entreprises de Cornouaille accompagnera cette démarche.

« Le maître mot, c'est l'attractivité du Finistère »

Auguste Jacq succède à Jean-Paul Kerrien à la tête d'Investir en Finistère qui regroupe près de 40 000 emplois dans des entreprises finistéennes. C'est un mandat de trois ans.

Rencontre

Auguste Jacq, président du CM Arkea Finistère, président d'Investir en Finistère.

Investir en Finistère (IEF) s'est battu pour un TGV qui mette la pointe bretonne à trois heures de Paris. Ce n'est pas encore le cas aujourd'hui, mais vous applaudissez tout de même un trajet en 3 h 30, qui gagne 40 minutes... ?

Oui, nous pouvons applaudir. Et continuer à pousser vers l'objectif des trois heures de trajet ! C'est vrai que c'est beaucoup plus intéressant aujourd'hui pour les Rennais que pour nous.

Quels chantiers allez-vous porter à la présidence d'IEF ?

Sur un plan général, nous devons nous battre pour désenclaver la pointe bretonne. Nous avons du retard dans le domaine du Très haut débit alors qu'il est fondamental pour nos entreprises : il faut accélérer le déploiement de la fibre. Les employeurs de demain s'installent à côté des nœuds de Très haut débit. Nous pourrions ici aller plus vite que pour la LGV, appuyer très fort. Un autre de nos chantiers est celui de l'emploi des cadres : l'objectif d'Investir en Finistère est bien de fédérer, de faciliter l'emploi du conjoint. C'est un travail que nous faisons en lien avec les collectivités locales. Un



Nouveau président d'Investir en Finistère, Auguste Jacq (à gauche) succède à Jean-Paul Kerrien.

de nos adhérents. Souvent, on nous donne une image d'association du nord Finistère, mais aujourd'hui le fait de n'avoir qu'une seule Chambre de commerce peut nous aider. Surtout, il est important que nous fassions rentrer des femmes dans le conseil d'administration d'IEF.

Quel est donc votre rôle, à ce jour ?

Notre rôle est d'aiguillonner les forces politiques sans être dans la contestation. Comme nous l'avons fait pour le TGV. L'objectif est bien de faire entendre la voix des chefs d'entreprise auprès des pouvoirs publics et des collectivités. Nous n'avons pas d'orientation politique. Ce qui est important, c'est de favoriser la transition digitale des entreprises.

Le plus important ?

Le maître mot, c'est l'attractivité du Finistère, valoriser nos filières d'excellence, comme dans la médecine par exemple. Je pense aussi à IEF aéro qui regroupe des entreprises et des centres de ressources de la Bretagne travaillant dans les domaines de l'aéronautique, de l'espace et de l'électronique de Défense et de sécurité. Nous avons aujourd'hui une filière aéronautique en Bretagne, qui a été créée en partant du Finistère. Nous étions au Salon du Bourget cette année.

rôle fédérateur. Notre équipe de salariés a créé un vrai tissu de relais. Les relations avec la Chambre de commerce sont importantes. Nous participons à la French Tech. Nous voulons donner au Finistère un message mobilisateur. Élargissons le cercle

Fédérer ?

Dans la nouvelle économie, nous avons des atouts. IEF peut jouer un

Recueilli par
Christian GOUEROU.

Difficile pour les entreprises d'accéder au littoral

Les Assises de la pêche et des produits de la mer s'ouvrent à Quimper, jeudi. Parmi les sujets brûlants, l'accès à la mer pour les entreprises. Pour le sénateur Michel Vaspard, il faut aujourd'hui assouplir la loi littoral.

Michel Vaspard, sénateur des Côtes-d'Armor, s'est penché sur la question de l'accès au littoral pour les entreprises. Pour le parlementaire, la loi littoral, qui date de 1986, est désolée, de nombreuses initiatives. « Depuis une dizaine d'années, il y a énormément de recours et, actuellement, il n'y a plus de délivrance de permis de construire, d'autorisations d'urbaniser ou de construire des équipements publics et professionnels. »

Le sénateur, rapporteur d'un texte sur le sujet à l'automne 2016, estime que cette volonté d'économiser du foncier peut se comprendre, « mais la jurisprudence est devenue trop restrictive sur la question de l'installation d'équipements le long du rivage. »

Des entreprises déménagent

En Bretagne, les acteurs économiques concernés sont, pour la plupart, des entreprises qui ont besoin d'eau de mer. Trois entreprises finis-tériennes ont dû déménager pour résoudre ce problème. La start-up He-marina, qui développe un substitut à l'hémoglobine à partir d'un ver marin, a longtemps cherché à installer sa ferme marine à Morlaix. Las, l'entreprise, récompensée en début d'année

fin. Différents acteurs (élus, syndicats divers, médiateurs, etc.) interviennent au coup par coup sur les dossiers. Une structure comme Investir en Finistère (association de chefs d'entreprise) a aussi lancé une base de données et une cartographie des accès à la mer pour des activités de production. Mais, pour le sénateur Vaspard, « il faut surtout essayer de retrouver lequilibre d'origine de la loi littoral qui est aujourd'hui déséquilibrée par la jurisprudence. Il faut trouver des possibilités pour des professionnels de réaliser leurs projets, sous certaines réserves. »

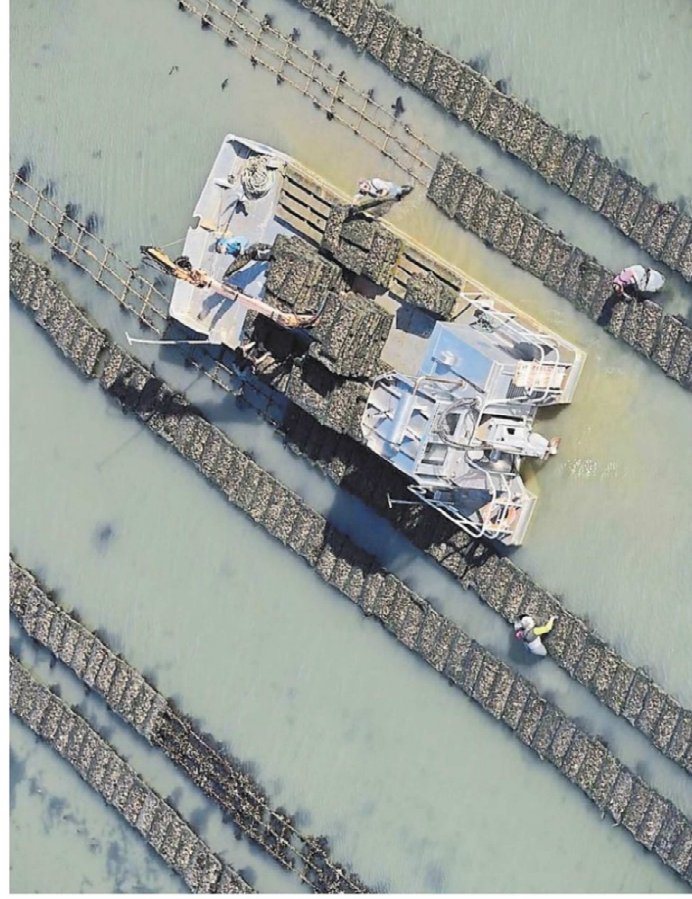
Si des volontés de trouver des solutions existent, certains ont noté l'absence de Ministère de la mer dans le gouvernement Macron. Un « détail » qui sera sans doute relevé et commenté lors des assises de la pêche qui ont lieu à Quimper, jeudi et vendredi.

Dans les Côtes-d'Armor, le projet de zone ostréicole de Bouguen, à Paimpol, est un véritable cas d'école. Depuis 1982, les rebondissements ont été multiples et l'histoire est sans

Assises de la pêche

et des produits de la mer se déroulent les 21 et 22 septembre au Chapeau-Rouge, à Quimper. Elles sont organisées par Ouest-France, Le Marin, Produits de la Mer, et Cultures marines. Lire notre supplément gratuit publié ce mardi.

David LE TIEC.



Archives Vincent Mouchel

Parmi les sujets débattus jeudi et vendredi lors des Assises, l'accès de plus en plus difficile au littoral pour les entreprises. Ici, un parc à huîtres en Finistère.

mer



Le Finistère dispose d'un atout économique unique et non délocalisable : la mer. Seulement, il devient de plus en plus difficile pour les entreprises aquacoles et de biotechnologies marines de s'implanter sur le littoral. Pour les aider, Investir en Finistère vient de réaliser une cartographie des accès à la mer. Le Ceser vient, lui, de publier un rapport sur le thème : produire ET résider sur le littoral. Il recense les freins et avance de multiples propositions.

Dossier réalisé par
Adèle Le Berre

LESLIE ET JULIEN ROMAGNÉ RELANÇENT LA CULTURE DE MOULES DANS LA LAÏTA « Un vrai parcours du combattant »

Ce couple de Cloharsiens vient d'obtenir 1,7 hectare de concessions pour relancer la culture de moules dans la Laïta. En revanche, il n'a toujours pas de chantier pour purifier et vendre ses moules.

Depuis la terrasse de sa maison, Leslie Romagné a une vue imprenable sur la Laïta, la rivière qui fait office de frontière naturelle entre le Finistère et le Morbihan. Elle peut presque apercevoir à marée basse ses parcs de moules. Mais Leslie Romagné n'a guère le temps de profiter de ce panorama enchanteur. Elle passe l'essentiel de ses journées à remplir des dossiers et assurer des rendez-vous.

Leslie et Julien Romagné ont décidé de se lancer dans la mytiliculture, suite au classement de la Laïta en zone B. Autrement dit, les coquillages peuvent être récoltés et commercialisés après traitement dans un centre de purification. Jusqu'en 1975, des moules étaient cultivées dans cette rivière. Des concessions se succédaient jusqu'à son embouchure. « Ensuite, les eaux se sont dégradées. Les concessions ont fermé. Ce fut un choc pour les habitants de Clohars-Carnoët et Guidel. Il y a donc une véritable attente vis-à-vis de notre projet, d'autant qu'on ne produit pas assez de moules en France »,



Leslie Romagné recherche activement un espace pour nettoyer, purifier ses moules.

précise Leslie Romagné, biologiste marine de formation.

Les Affaires maritimes ont octroyé aux Romagné, quatre concessions totalisant 1,7 hectare pour une durée de 35 ans. Cet automne, ils ont installé 10

tonnes de moules sur 300 tables. Entre-temps, ils ont aussi obtenu un diplôme de cultures marines. Reste désormais à trouver un chantier... Leslie Romagné a abandonné l'idée d'installer un bâtiment en bordure de la Laïta :

« Les plans locaux d'urbanisme empêchent désormais la création de telles installations en bord de rivière. En plus, nous sommes en zone Natura 2000. »

Plusieurs pistes pour s'installer

Elle étudie donc deux pistes en parallèle à Doëlan (commune de Clohars-Carnoët) : s'implanter dans la halle des pêcheurs ou sur un terrain de l'ancienne conserverie Capitaine Cook. Dans un premier temps, les jeunes mytiliculteurs peuvent se contenter d'un espace de quelques dizaines de m² pour installer leurs bassins de purification. Le temps presse puisque les premières moules devraient être commercialisées en mars 2018.

Si l'un ou l'autre de ces projets n'aboutit pas, ils pourraient vendre leurs moules à un grossiste chargé du nettoyage et de la purification. Ils les rachèteraient ensuite pour les vendre en direct sur les marchés du secteur... Leslie et Julien Romagné envisagent même un quatrième scénario qu'ils préfèrent ne pas

dévoiler.

Par ailleurs, ils doivent encore obtenir plusieurs autorisations et agréments et s'équiper de nouvelles tables, d'un bateau-atelier... Les rendez-vous avec les banques se multiplient. « Heureusement que j'ai un doctorat en biologie marine... J'en remplis des documents... C'est un vrai parcours du combattant. En fait, la réglementation est très compliquée et bloque le développement de ce type d'activités littorales », considère Leslie Romagné. En revanche, elle apprécie le soutien des deux communes, de l'ostréiculteur Jo Thañeron, d'investir en Finistère...

À l'annonce de leur projet, certaines associations environnementales sont montées au créneau. Mais Leslie Romagné a su lever leurs réserves. Il faut dire que la biologiste marine a travaillé pour l'Observatoire du plancton de Port-Louis, comme observatrice des pêches en Normandie... Elle va devoir encore convaincre de nombreux acteurs avant de vendre son premier coquillage.

UNE INITIATIVE D'INVESTIR EN FINISTÈRE Une carte des accès à la mer

Investir en Finistère vient de réaliser une cartographie des accès à la mer pour les activités aquacoles, les biotechnologies marines... Un document unique à l'usage des entrepreneurs et des élus.

Le Finistère a tous les atouts pour devenir un pôle d'excellence en matière d'aquaculture et de biotechnologies marines. Toutefois, le développement de ces activités est freiné par la difficulté de trouver des espaces disponibles à terre et en mer. Les sites existants sont très mal identifiés et les opportunités de rachat sont rares.

Face à ces contraintes, plusieurs entreprises finistéennes ont dû délocaliser leur production ou leur siège : 5 degrés Ouest a quitté Quimper pour Lorient, Hemarina a décidé de créer sa ferme d'élevage de vers marins à Noirmoutiers. « Ces cas sont limités, fort heureusement. Ils ont toutefois été l'élément déclencheur pour réaliser une cartographie des accès à la mer existants et potentiels », décrit Aurore Coppens, chargée de projets à Investir en Finistère, association



Les chantiers ostréicoles à reprendre sont rares.

regroupant 25 grandes entreprises.

Investir en Finistère a recensé les difficultés et les besoins des entreprises, étudié le contexte légal et réglementaire... La réalisation des cartes a été confiée à un groupement d'études piloté par la Safi et composé de l'Adeupa, Hydratec et Idée Aquaculture.

Les cartes identifient 85 sites de production à terre avec une forte concentration dans le pays de Morlaix, les abers, la rade de Brest, le pays bigouden, l'Aven... Quelques sites seraient encore disponibles. Il s'agit d'espaces fonciers nus disposant d'un pompage eau de mer, de chantiers aquacoles à reprendre, de sites ayant eu une autre acti-

tivité...

En mer, 46 zones ont été recensées. En revanche, les cartographies n'indiquent pas les concessions potentielles. Les porteurs de projet doivent s'adresser à la Direction départementale des territoires et de la mer. Cette cartographie est destinée prioritairement aux entrepreneurs. Mais également aux élus : « Ils doivent aménager des zones dans leur territoire pour créer les conditions d'installation pour les petites et moyennes entreprises. La croissance bleue offre un vrai potentiel d'emplois », assure Aurore Coppens. <http://www.investirenfinistere.fr>

HERVÉ MOULINIER, RAPPORTEUR DU CESER Des propositions concrètes

Le Ceser (Conseil économique, social et environnemental régional) vient de réaliser une étude sur le thème : produire ET résider sur le littoral en Bretagne. Il identifie les mutations en cours, les freins au développement d'activités économiques et des solutions. Interview de son rapporteur, Hervé Moulinier.

Quelles sont les grandes dynamiques à l'œuvre sur le littoral breton ?

Le littoral est au carrefour de nombreuses forces et tendances. Le Ceser en a identifié plusieurs : mutation des productions primaires (pêche et conchyliculture), implantation de nouvelles activités comme les énergies marines renouvelables ou les biotechnologies marines, transformation des usages portuaires, développement urbain, changement des pratiques touristiques...

Le manque d'espace constitue l'un des principaux freins à l'implantation des entreprises. Comment surmonter ce problème ?

Il y a deux problèmes : le foncier est limité et les espaces disponibles sont mal identifiés. Il faut réserver des zones dédiées aux activités maritimes sur les documents d'urbanisme (comme le scot, schéma de cohérence territoriale). Nous suggérons aussi d'identifier, dans les territoires, des zones d'économie maritime d'intérêt régional (Zemir). Nous proposons aussi de créer un outil de portage foncier spécifique au domaine maritime. Il existe déjà des structures de ce type comme la Safer, Foncier de Bretagne...

Des projets sont régulière-



Hervé Moulinier est rapporteur du Ceser.

ment bloqués par des associations environnementales. Comment surmonter ces oppositions ?

Certains opposants ne veulent même plus discuter, ils veulent sanctuariser le littoral. Il faut donc inventer le métier de concertologue ! C'est très sérieux. Il faut professionnaliser la concertation et développer une boîte à outils méthodologique. Ce dialogue entre les parties prend du temps, mais contribue à l'acceptabilité sociale des projets. À Sciences po Rennes, le nouveau Master en alternance Terre et mer préfigure ce nouveau métier. Cette formation a débuté en septembre.

Que vont devenir les propositions du Ceser ?

Elles s'adressent principalement aux élus, notamment les conseillers régionaux. Nous espérons qu'ils intégreront certaines de ces propositions dans la Stratégie régionale pour la mer et le littoral. Celle-ci est en cours de rédaction.

Le Ceser va diffuser le 4 décembre une étude prospective sur la Bretagne maritime à l'horizon 2040.

46 Quai de la Douane – CS 63825 – 29238 Brest Cedex 2
02 98 33 97 70 – contact@investir29.fr - @Investiren29 – www.investirenfinistere.fr